
ARABIE SAOUDITE

- 1 Géographie
 - 2 Les trois États
 - 3 Le gouvernement
 - 4 Le rôle religieux
 - 5 Le pétrole roi
 - 6 Une société en pleine mutation
 - 7 La politique extérieure
-

Grand comme quatre fois la France, le royaume saoudien occupe plus des quatre cinquièmes de la péninsule arabique (Jazirat al-'Arab), charnière entre l'Afrique et l'Asie, grand vivier en hommes à travers les âges, foyer d'origine de la religion islamique et dépositaire de près de la moitié des réserves mondiales de pétrole.

1 Géographie

Le royaume est né dans la province centrale de la péninsule, le Najd, une plate-forme peu élevée, traversée du nord au sud par la chaîne de Touaiq, d'où partent des *wadis* (cours d'eau non permanents) qui se dirigent vers le golfe Arabo-Persique, comme le wadi Hanifa au sud de Riyadh, ou vers l'ouest, comme le grand wadi Ar-Rummah. Le Najd est ponctué par de nombreuses oasis, souvent nourries par des nappes d'eaux souterraines, notamment dans le Qasim, autour de la ville de Buraydah, plus loin dans le 'Arid, où s'étend la capitale du pays, Ar-Riyadh, et autour de l'oasis de Kharj. Le Najd est isolé du Croissant fertile par les déserts d'An-Nafoud et d'Ad-Dahna' et n'a pas d'accès direct à la mer, ce qui explique son isolement relatif par rapport aux grands empires qui se sont succédé dans la région.

À l'ouest du Najd s'étend la grande province du Hijaz, tout au long de la mer Rouge. Cette province, où se trouvent les hauts lieux de l'islam (La Mecque et Médine), tient son nom du *hijaz* (barrière) formé par une partie de la chaîne de montagnes qui s'étend sur plus de 2 000 kilomètres du port d'Aqaba, en Jordanie, jusqu'au Yémen. La plaine côtière, appelée Tihama, est marquée de ports souvent très anciens, le plus important étant celui de Djeddah, accès maritime traditionnel des pèlerins de La Mecque. À l'est du Najd s'étend la province pétrolière du Hassa, sur 550 kilomètres le long du

Golfe. Mieux pourvu en eau, le Hassa a toujours connu une certaine activité agricole, notamment autour de Hofouf et de Qatif, deux oasis marquées par une vieille présence chiite. Contrairement au Najd, où le climat est très sec, les côtes du Hijaz, comme celles du Hassa, connaissent souvent un taux d'humidité étouffant. Le Rub' al-Khali (ou Ar-Ramla), enfin, est le grand « Quart vide », un immense désert, particulièrement aride, souvent privé de la moindre goutte de pluie pendant plusieurs années de suite, qui sépare le royaume saoudien au sud des montagnes de l'Oman et du Yémen. Le premier Européen à le traverser fut Bertram Thomas en 1930, les nomades ne fréquentant que ses lisières. Aujourd'hui, il est le théâtre d'une intense activité de prospection pétrolière.

Le pays est aride. Au cours de son histoire, la sécheresse a poussé les populations nomades à émigrer, provisoirement ou définitivement, surtout vers le nord – en Irak (d'où le vieux dicton « le Najd est fertile en hommes, l'Irak en nourriture ») et en Syrie –, et vers l'ouest – en Égypte et en Afrique du Nord. Jusqu'à nos jours, lorsque les précipitations se font rares, les prières pour la pluie (dites d'*istisqa'*) sont conduites par les dirigeants du pays, à commencer par le roi lui-même. Mais avant que des barrages ne fussent construits à partir des années 1960, nombreuses étaient les oasis en bordure ou en aval des wadis qui étaient subitement prises sous les flots d'une précipitation soudaine. Certains bourgs devaient alors être entièrement reconstruits. Seule la région du 'Assir, en bordure du Yémen, peut bénéficier des moussons saisonnières venues de l'océan Indien (250 mm d'eau en moyenne annuelle). À Riyadh, la température atteint souvent 45 °C en été, et peut tomber à 0 °C en janvier.

Cette aridité explique pourquoi seulement 0,2 p. 100 du territoire saoudien est effectivement cultivé. La ressource principale du pays était le pastoralisme nomade, les tribus se déplaçant au sein d'une *djira* (domaine tribal), plus ou moins exclusive, à la recherche de l'eau et du pâturage. Le passage d'un mode de production à un autre par une tribu ou par un de ses segments n'était pas rare, ce qui impliquait une sédentarisation dans certains cas, un retour au nomadisme dans d'autres. Le commerce était concentré dans les villes et dans les oasis se trouvant sur les grands axes de transport caravanier, où les Bédouins venaient échanger leur bétail contre les denrées importées. Dans les oasis, où le palmier-dattier était roi, les cultures se limitaient au blé, au millet et à quelques légumes courants. Le dromadaire, familier du désert, était l'animal domestique le plus apprécié. Le fameux cheval arabe était élevé surtout dans les oasis du Qasim, d'où il était souvent exporté par les ports du Golfe et de Bahreïn.

2 Les trois États

Le royaume actuel, officiellement proclamé le 21 septembre 1932, est en fait le troisième État saoudien. Le premier est né de l'alliance entre un chef tribal (Muhammad ibn Saoud) et un prédicateur islamiste (Muhammad ibn 'Abd al-Wahhab), alliance conclue vers 1745 après l'arrivée à Dir'iyyah, une oasis du Najd alors dirigée par les Saoud (aujourd'hui simple banlieue d'une capitale qui s'est rapidement étendue), d'un homme de religion qui venait d'être chassé de son oasis natale par ceux qui s'opposaient à ses idées radicales. Le chef des Saoud au contraire les adopte. Les conquêtes qui suivront et qui feront de ce chef tribal le maître de la plus grande partie de la péninsule seront ainsi autant des *ghazw* (attaques en vue d'un butin) tribaux qu'un *jihad* (guerre pour la religion) pour la propagation de l'islam tel que l'interprétait Ibn 'Abd al-Wahhab.

Ces idées ne forment pas, comme les ennemis du « wahhabisme » (mot récusé par les premiers intéressés, qui préférèrent celui de *mouwahhidoun*, unicistes, ou *ikhwān*, frères) l'ont souvent prétendu, la base d'une nouvelle secte. Il s'agit plutôt d'une interprétation rigoriste, littéraliste, du texte de la loi coranique. Le concept central est celui du *tawhid*, ou unicité de Dieu. L'insistance sur Dieu comme objet exclusif de l'adoration a pour effet un respect littéral de sa parole, et surtout la condamnation violente de tout ce qui peut être considéré comme *chirk*, c'est-à-dire comme association de tout autre que Dieu dans l'adoration, notamment à travers l'intercession d'esprits, de saints ou d'objets. Les premiers actes spectaculaires du mouvement ont donc été des attaques contre des dômes, des arbres, des cimetières, auxquels les habitants du Najd attachaient quelque valeur magique. D'autre part, le mouvement se singularise vite par une application littérale des *hudud* (sanctions) : lapidation effective des femmes adultères ou encore ablation de la main des voleurs. Les adhérents à ce mouvement s'opposaient non moins violemment au tabac, au port des bijoux et, en général, à tout ce qui serait considéré comme *bid'a* (nouveauté).

Le mouvement impose ainsi une réputation de sévérité, voire de fanatisme. Mais le règne des Saoud est synonyme de sûreté pour les caravanes, qui paient cette protection en faisant le détour par Dir'iyyah et en assurent la prospérité. Le butin recueilli lors des batailles est partagé par le prédicateur en fonction de la loi coranique : après ponction de l'État, il est distribué entre ceux qui ont participé à la bataille. La loi, dans la tradition hanbalite remise à l'honneur par 'Abd al-Wahhab (et particulièrement les cinq prières de la journée), est rigoureusement appliquée dans les zones conquises.

Au point de vue politique, la chefferie tribale des Saoud prend progressivement l'allure d'une monarchie héréditaire, le pouvoir se transmettant de père en fils, alors que le prédicateur, suivi dans cette fonction par sa propre descendance, joue le rôle de conseiller très influent. Les revenus de l'État provenaient du *khims* (cinquième du butin), de la *zakat* (taxe destinée aux démunis) et de l'extorsion quasi arbitraire en cas de besoin. Le jeune État ne s'est toutefois pas doté d'une comptabilité ni d'une monnaie

propre. L'armée demeurait sous la loi de la mobilisation tribale, réunie pour une attaque ponctuelle, démobilisée ensuite.

Le domaine des Saoud va vite s'élargir sous le règne du fondateur, Muhammad ibn Saoud (1725-1765), et de son fils 'Abd al-Aziz (1765-1803). Il faudra toutefois aux Saoud près de quarante ans pour unifier le Najd sous leur férule (Riyadh ne sera pris qu'en 1773). En 1793, la province du Hassa tombe en leur pouvoir en dépit d'une résistance déterminée de ses chefs, les Bani Khaled, et des nombreux bourgs chiites de cette province. L'année précédente, la petite péninsule du Qatar s'était soumise, mais Bahreïn et Koweït sauront résister avec plus de succès à la pression saoudite. L'influence saoudite s'étend ensuite jusqu'au cœur de l'Oman, en dépit du rejet du wahhabisme par les ibadites, une secte majoritaire dans cette région.

Le petit-fils du fondateur, Saoud, dit al-Kabir, le Grand (1803-1814), est plus ambitieux encore : il étend ses conquêtes au-delà du Najd, voire de la péninsule, avant même de succéder à son père. Ses attaques atteignent le Hijaz - qui tombe pour près de dix ans sous la tutelle saoudite -, le Yémen, le désert de Syrie et l'Irak méridional. En 1801, les forces saoudites atteignent Karbala, en Irak, ville sainte chiite, y détruisent les hauts lieux vénérés par les chiites et la pillent après avoir massacré un grand nombre de ses habitants. À La Mecque, la tutelle des Saoud interdit l'arrivée des pèlerins de Syrie et d'Égypte, accusés de pratiquer des coutumes non islamiques pendant le pèlerinage.

Réémergence et éclipse

L'Empire ottoman, qui voit ainsi ses possessions arabes grignotées et son autorité politique et religieuse défilée, se devait de réagir. Les équipes militaires ottomanes, parties de Bagdad et de Bassora, soutenues par des tribus irakiennes, n'arrivent pas à endiguer l'expansion du mouvement. Il faudra pour cela qu'une véritable campagne commanditée par la Porte parte d'Égypte, reprenne le Hijaz et traverse la péninsule depuis la mer Rouge jusqu'au Golfe pour arrêter l'expansion saoudienne. En août 1811, huit mille soldats égyptiens débarquent à Yanbu sur la mer Rouge, sous la conduite de Tousoun, un des fils de Muhammad 'Ali d'Égypte. Ce dernier

suivra son fils à Djeddah en 1813. Mais l'issue de la bataille n'est pas concluante. En 1816, une deuxième expédition égyptienne, conduite par Ibrahim Pacha, un autre fils du khédivé, et soutenue par des éléments tribaux opposés aux Saoud, poussera jusqu'à Dir'iyyah, qui résiste à l'invasion d'avril à septembre 1818, avant de se rendre aux mains de l'armée égyptienne, qui détruit la capitale des Saoud et la brûle. Elle ne sera plus reconstruite. Abdallah, fils et successeur de Saoud le Grand, est livré à la Sublime-Porte, qui le met à mort à Istanbul.

Le deuxième État saoudien naît des cendres du premier. Mais son histoire est loin d'être linéaire. Elle est marquée par une lutte pour le pouvoir entre les princes Saoud et surtout par une pression soutenue de tribus hostiles et de l'Empire ottoman, qui interdit aux Saoud de recréer un État puissant. À partir de 1818, l'État saoudien, qui a transféré sa capitale à Riyadh, dispose d'un territoire réduit et menacé, à l'exception de la période éphémère où Fayçal ibn Turki se trouvait à sa tête. Mais les quatre fils de Fayçal vont s'opposer pour sa succession, encourageant ainsi les ingérences ottomanes et britanniques dans leurs affaires, cela conduisant en 1880 à la disparition de l'État. Riyadh est alors rattaché à la ville de Haïl, capitale relativement évoluée et pro-ottomane de la grande tribu chammar et principale bénéficiaire des dissensions saoudites. Le plus jeune fils de Fayçal ibn Turki, pré-nommé 'Abd al-Rahman, se retrouve héritier du trône après la mort de ses trois frères plus âgés ; il prend refuge pour de nombreuses années dans l'émirat de Koweït.

La renaissance du royaume au XX^e siècle

Le royaume actuel est donc le troisième État saoudien. Il naît d'une attaque hardie menée, alors qu'il avait à peine vingt ans, par le petit-fils de Fayçal ibn Turki, 'Abd al-'Aziz fils d'Abd al-Rahman, parti avec une cinquantaine de compagnons de son exil à Koweït et qui reprend Riyadh de nuit en 1902 et s'y installe comme héritier du pouvoir de ses ancêtres. Pendant trois décennies, le prince (généralement appelé Ibn Saoud en Occident) va s'atteler à reconquérir « toute portion de terre sur laquelle le drapeau de [ses] ancêtres avait flotté ». En 1918, 'Abd al-'Aziz est à la tête d'un émirat redevenu autonome au Najd. L'expansion se fait ensuite aux dépens d'autres coalitions tribales locales (comme celle des Chammar, défaite en 1921), d'États quasi autonomes comme le royaume chérifien du Hijaz (annexé en 1923-1925) ou la principauté Idrissi du 'Assir, au sud-ouest de la péninsule (dont le chef accepte la tutelle des Saoud en 1920). Le Quart vide est annexé en 1925. La redoutable hardiesse des *ikhwān* wahhabites les porte même au-delà des frontières du royaume, dans les territoires actuels de la Syrie, de la Jordanie, de l'Irak et du Yémen. Ils menacent l'existence des protectorats britanniques sur le Golfe.

Mais cet expansionnisme tous azimuts finit par déstabiliser l'ordre que la Grande-Bretagne tentait alors d'établir dans la région. Le royaume, pour survivre et se faire accepter, devra s'accommoder d'un concept nouveau, celui de la frontière entre États. Les *ikhwān* reprochent au roi ce nouveau réalisme, cette adaptation forcée à la norme internationale. Ils se rebellent contre son autorité au nom du droit à porter leur foi aussi loin qu'ils le peuvent. La confrontation entre un roi devenu sensible aux nouvelles réalités régionales et ses combattants zélés devient inévitable, d'autant que la Royal Air Force se met à bombarder systématiquement les débordements wahhabites à partir de ses bases en Jordanie et en Irak. Elle a lieu à la fin des années 1920, notamment lors de

la bataille de Sibila, et se solde par une défaite des jusqu'au-boutistes. La porte est alors ouverte à la création d'un État qui, sans renier sa structure tribale ni ses origines religieuses, s'ouvre au monde moderne. Celui-ci est proclamé en 1932, sous le nom de « Royaume arabe saoudite ».

3 Le gouvernement

Le royaume n'a officiellement pas de Constitution écrite ; ses dirigeants disent s'inspirer du Coran et de la sunna (orthodoxie islamique) pour gouverner. Au niveau formel, le royaume est néanmoins organisé en une monarchie où le roi dispose de pouvoirs très larges, en l'absence de toute assemblée élue, de partis politiques organisés ou de syndicats. Ce monarchisme tient des pouvoirs étendus du chef tribal et surtout de l'exemple d'Abd al-'Aziz, qui a dirigé d'une manière très autoritaire, pratiquement autocratique, un royaume qu'il avait su faire renaître de ses cendres, et ce pendant plus d'un demi-siècle (1902-1953).

Cette structure monarchique se mue en une organisation du pouvoir bien plus complexe, traduite par la persistance de l'influence des tenants de la Doctrine (à commencer par Al Ach-Chaikh, la descendance d'Abd al-Wahhab), par l'influence incontournable des chefs de tribus ralliées et, surtout, par la montée en puissance des fils les plus influents du fondateur. Si, sous l'autorité charismatique et quasi absolue d'Abd al-'Aziz, la question du partage du pouvoir était impensable, tel n'est plus le cas après sa disparition. Le pouvoir connaît donc une diffusion progressive, partiellement prévue par le fondateur lui-même, qui instaure un Conseil des ministres quelques semaines avant sa mort, comme pour signifier son souci de ne pas léguer l'ensemble de ses prérogatives à un seul de ses fils aux dépens de tous les autres.

Le fait d'avoir ignoré cette invitation à partager le pouvoir avec ses frères sera l'une des raisons de la révolte des princes les plus influents contre le roi Saoud (1953-1964), qui

s'était arrogé le pouvoir quasi absolu de son père, avait nommé un gouvernement de roturiers et agissait comme si sa liste civile se confondait entièrement avec le budget de l'État. Ce comportement va lui aliéner les autres membres de la famille et aboutir en 1964 à sa destitution par la famille et ses alliés principaux au profit de son frère et Premier ministre, le roi Fayçal (1964-1975). Celui-ci, de tempérament plus austère, prendra bien soin d'associer nombre de ses frères au gouvernement du pays. Il mourra néanmoins sous les balles de l'un de ses neveux, le 28 mars 1975. Mais les promesses de Fayçal d'instituer une loi fondamentale, proférées au moment où le pays était sur la défensive face à la vague nationaliste arabe des années 1960, restent lettre morte. S'il introduit progressivement nombre de princes dans les arcanes du pouvoir, s'il institue à leur profit des rentrées stables, Fayçal est plus réticent à ouvrir les allées du pouvoir aux représentants de la société saoudienne. On retiendra de son règne moins une modernisation interne très lente et un profond conservatisme idéologique que son succès à restaurer la stature régionale du royaume à partir de la défaite arabe de 1967 et surtout lors de la guerre de 1973.

Son frère Khaled lui succède (1975-1982). De santé fragile et ne portant qu'un intérêt limité à la politique, Khaled ira encore plus loin dans le sens de la collégialité au sommet. Plutôt que de prendre la tête d'un clan ou de s'arroger des pouvoirs étendus, Khaled essaie de faire durer le consensus entre des princes installés à la tête des différents départements ministériels ou à la tête des provinces du pays, et de plus en plus jaloux de leur pouvoir personnel dans leurs domaines respectifs. À partir de 1982, le roi Fahd a tenté, au contraire, de recentrer plus de prérogatives entre ses mains. Mais son accession au trône coïncide avec une baisse substantielle de la production et des prix du pétrole. Son rôle principal consiste donc à diriger un mouvement global d'adaptation à des réalités plus contraignantes, ce qui l'amène bientôt à composer avec ses frères.

Ceux-ci et leurs fils sont installés aux commandes principales de l'État moderne. Les portefeuilles les plus importants (Défense, Intérieur, Affaires étrangères, entre autres) ainsi que l'administration des provinces leur sont systématiquement confiés. Le gouvernement du pays repose d'abord sur le consensus entre ces princes les plus influents tels Abdallah, le prince héritier, Sultan, le ministre de la Défense, Nayef, à l'Intérieur, ou Salman, le gouverneur de la capitale. À côté d'eux, le régime a réussi à coopter nombre de technocrates qui proviennent souvent de vieilles familles alliées, comme celle d'Al Ach-Chaikh, ou des Soudayri, famille où le fondateur du royaume a souvent pris femme. Ces technocrates sont dans l'administration centrale ou dans celle des cinq grandes provinces qui forment le pays et qui sont à leur tour subdivisées en un grand nombre de gouvernorats où le chef local est d'ordinaire appelé *amir*.

À la place occupée dans ce réseau concentrique de pouvoirs correspond bien sûr une influence concomitante en matière de redistribution des recettes pétrolières. La plupart des dirigeants en ont profité pour s'enrichir, quelquefois d'une manière extravagante, souvent par des moyens peu légaux. Le gaspillage est loin d'être rare, et des décisions budgétaires cruciales semblent souvent déterminées par les intérêts de celui qui les prend autant que pour leur valeur propre. Mais une certaine rationalisation des dépenses semble s'installer progressivement aux dépens d'un arbitraire de moins en moins accepté, surtout pendant les années maigres, et de dépenses fastueuses qui ont beaucoup nui à la réputation du régime.

La guerre du Golfe (1991) a poussé le roi à une ouverture un peu moins hésitante aux

réformes. Le 1^{er} mars 1992, il publie le texte de trois « statuts » (il ne peut s'agir formellement de lois, puisque la législation ne saurait en principe être d'origine autre que divine). L'un d'eux, appelé « statut fondamental », tout en répétant la vieille rengaine selon laquelle le royaume n'a que le Coran pour Constitution, ressemble à s'y méprendre à ce qu'on appellerait partout ailleurs une Constitution. Ce statut définit le système politique comme une monarchie absolue où le roi règne et gouverne et où la succession au trône est réservée aux fils d'Abd al-'Aziz et à leurs descendants ; plutôt que la séniorité, ce statut pose la compétence comme critère de sélection du roi. Celui-ci nomme et révoque son prince héritier qui ne saurait plus cumuler cette charge avec aucune autre (une exception a été faite au profit de l'actuel prince héritier, qui est également chef de la garde nationale). Le roi est son propre Premier ministre ; il nomme les ministres, les juges, les officiers des forces armées. Ces statuts instituent aussi un Conseil consultatif, dont les soixante membres sont nommés par le roi pour quatre ans. Enfin, ces statuts réorganisent la structure régionale du pays, limitant le pouvoir des différents émirs dans les régions qu'ils dirigent et qu'ils ont souvent eu tendance à transformer en fiefs personnels. Le département (*mohafaza*) devient une structure intermédiaire entre la province et la localité ; des conseils consultatifs composés de membres nommés sont érigés à chacun des trois niveaux, et le pouvoir centralisateur du ministère de l'Intérieur est renforcé sur l'ensemble de cette structure.

4 Le rôle religieux

L'islam est l'un des outils principaux de légitimation du pouvoir en Arabie Saoudite. Grâce au wahhabisme, le pouvoir s'est associé dès ses origines à un mouvement de prédication et à une réinterprétation rigoriste du texte islamique. Mais en annexant la province du Hijaz, où se trouvent La Mecque et Médine, les Saoud se sont dotés d'un rôle autrement prestigieux, celui de gardiens des Lieux saints, titre que le roi Fahd a décidé de voir utiliser de préférence à tous les autres, à partir de 1985.

La manière dont la dynastie s'est acquittée de cette fonction a évolué à travers le temps. Le sectarisme des Saoudo-Wahhabites du XVIII^e siècle a été tel que de nombreux pèlerins avaient été empêchés d'accomplir leur pèlerinage. Un risque de répétition de ces incidents a pointé lorsque le Hijaz a été occupé et annexé, à partir de 1926, à cause de l'intransigeance renouvelée des ikhwān. Le sens politique d'Abd al-'Aziz l'a amené à adopter une attitude plus « œcuménique », contre l'avis des extrémistes wahhabites. Le wahhabisme n'en a pas moins été imposé sur l'ensemble du territoire, et le rite chiite, embrassé par quelque trois cent mille Saoudiens, est à présent toléré.

Cela n'a guère empêché l'utilisation de cette gigantesque manifestation religieuse qu'est le pèlerinage annuel à La Mecque à des fins politiques. Les dirigeants du royaume ont ainsi pris l'habitude d'en profiter pour entrer en contact avec les dirigeants islamiques en pèlerinage ou pour rendre publiques certaines de leurs positions sur les affaires régionales. D'autres aussi ont essayé d'utiliser cette occasion, tel le gouvernement islamique d'Iran qui encourageait les pèlerins iraniens à manifester leur soutien à la révolution islamique et à l'ayatollah Khomeyni lors de leur pèlerinage. Cette attitude s'est répétée pour aboutir à la tragédie de l'été de 1987 lorsqu'un affrontement entre la police saoudienne et les pèlerins iraniens a entraîné la mort de plusieurs centaines de personnes. Alors que les relations entre les deux pays allaient s'envenimer, Riyadh réussit à obtenir de la Conférence islamique le

ARABIE SAOUDITE

droit d'instituer un quota par pays, en vue de limiter le nombre des pèlerins iraniens, d'ordinaire particulièrement nombreux. L'Iran, en 1988, préféra boycotter cette occasion plutôt que de se soumettre à ce quota et aux règles de sécurité bien plus strictes adoptées par le royaume.

D'autres formes d'opposition ont également tenté de tirer avantage du retentissement que les hauts lieux de l'islam sont de nature à accorder à leur mouvement. C'est ainsi qu'au premier jour du XV^e siècle de l'hégire (en novembre 1979), plusieurs centaines de rebelles, pour la plupart saoudiens, vont se barricader dans la Grande Mosquée de La Mecque (Haram). Ils sont conduits par Jouhayman al-'Outaybi, un ancien sous-officier de la garde nationale, étudiant à l'université islamique de Médine et fils d'une des plus grandes tribus de la péninsule. Ils appellent à la chute de la dynastie au pouvoir et à la condamnation de toute compromission avec les États non islamiques. Ils appellent les fidèles présents dans les Lieux saints à suivre un envoyé (*mahdi*) choisi par eux, en fait le beau-frère de Jouhayman. Les autorités mettront près de douze jours à réinvestir le Haram. Plusieurs centaines de personnes y trouveront la mort. Quelques semaines plus tard, les meneurs de cette rébellion (soixante-trois personnes) seront jugés et exécutés sur les places publiques du royaume. Plusieurs dispositions seront alors prises pour calmer les milieux les plus conservateurs, et qui semblaient donner quelque raison à ces jeunes intégristes.

Dans les Lieux eux-mêmes, l'accroissement constant du nombre des pèlerins (plus d'un million par an) a amené les autorités à doter la région d'une infrastructure majestueuse qui commence avec le terminal des pèlerins à l'aéroport de Djeddah et comprend des autoroutes, des hôtels et des hôpitaux

modernes. L'agrandissement et la rénovation des Lieux sont permanents, sous la conduite d'un ministère spécialisé doté de moyens très importants. Cela permet au régime de confirmer sa légitimité religieuse, qu'il tente aussi de renforcer en étant l'initiateur le plus déterminé de nombreuses organisations internationales liant la quarantaine d'États islamiques dans le monde. La plus importante est la Conférence islamique, dont le siège est à Djeddah ; ont également leur siège dans le royaume un Fonds islamique de développement, une Agence islamique de l'information, une Ligue islamique, une Association internationale de la jeunesse islamique, etc. Plusieurs milliers d'étudiants musulmans sont accueillis dans les universités religieuses du royaume. Le royaume se fait aussi le champion des minorités islamiques dans le monde depuis les Moros des Philippines jusqu'aux Afghans et aux Bosniaques de l'ex-Yougoslavie.

L'islam est également à la base du système judiciaire, fondé sur la *chari'a*, qui a pour vocation de s'imposer chaque fois que cela est possible, pour régler tout problème qui pourrait relever ailleurs du droit administratif, civil ou pénal, et même constitutionnel. Dans le secteur bancaire, elle interdit le *riba* (intérêt sur le capital). Cependant, la plupart des juges tentent de concilier cette loi avec les réalités autrement complexes de la vie moderne. Le gouvernement, pour sa part, a progressivement introduit des « régulations » de l'activité économique moderne par voie de décrets royaux. Il demeure cependant une opposition résolue à tout laxisme dans l'interprétation de la *chari'a*, qui avait conduit les cercles intégristes à s'opposer à des nouveautés comme la télévision, la bicyclette, la photographie ou la simple présence de non-musulmans dans le pays. Ces cercles s'opposent encore fermement à

l'émancipation des femmes. Un islam intégriste domine en matière d'éducation où l'enseignement coranique occupe une place très large dans le cursus et où la séparation des sexes est rigoureusement appliquée.

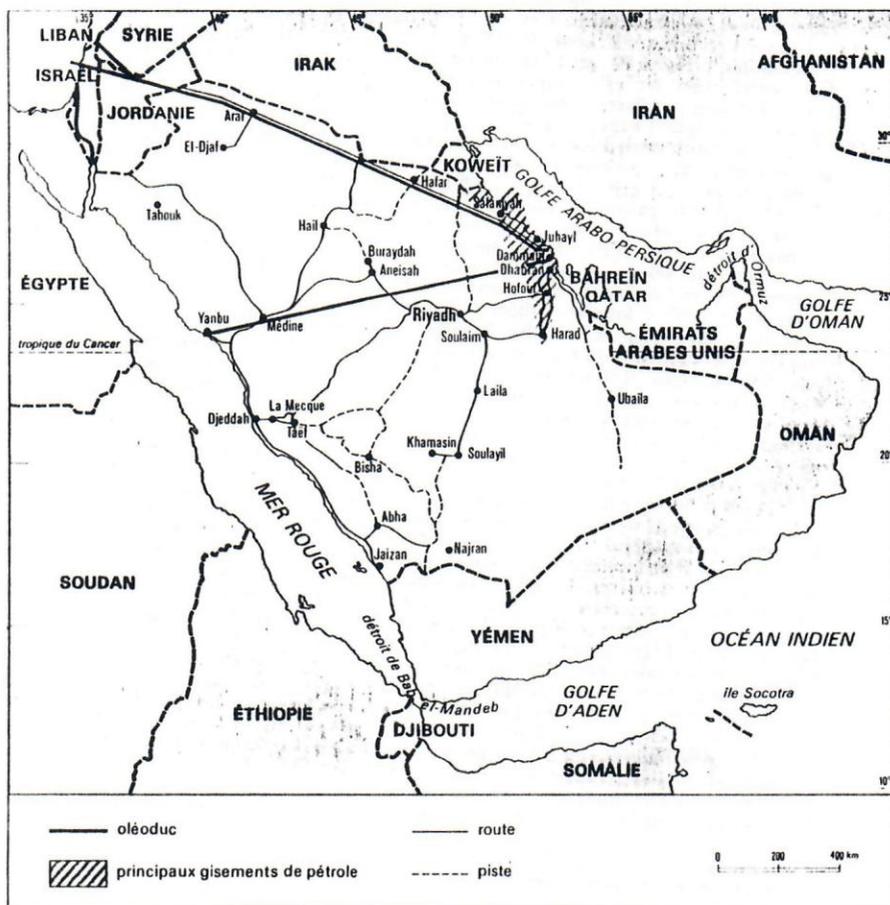
La guerre du Golfe a eu pour effet de rendre les relations entre le pouvoir et ces cercles intégristes (qui comprennent aussi des princes de la famille régnante) bien plus tendues. Pendant la crise et dans les mois qui l'ont suivie, plusieurs prédicateurs s'en sont pris à l'autorité des Saoud et aux innovations qu'ils percevaient dans la conduite des affaires ou dans les pratiques sociales. Les *matawi'a* (police morale) ont semblé, un moment, agir en toute liberté, violant les domiciles, punissant l'insoumission du code vestimentaire, surveillant de près tout manquement à la séparation des sexes. Le gouvernement a fini par réagir en limitant leurs activités. Les statuts publiés en mars 1992 portent potentiellement en eux le ferment d'une éradication complète de ces activités para-étatiques. Car si ces statuts font systématiquement référence à l'islam, ils interdisent explicitement à ces groupes de « volontaires » à la solde de l'État d'arrêter les individus, d'inspecter leur domicile, d'ouvrir leur courrier ou de leur imposer une quelconque sanction. Ces statuts constituent bien une étatisation de la justice et de la police qui tardait à venir. Mais ils restent muets sur la liberté religieuse (aucun autre culte que l'islam ne saurait être publiquement pratiqué dans le royaume).

5 Le pétrole roi

Le pétrole constitue la ressource principale du pays. Découvert au milieu des années 1930, son exploitation ne devient commerciale qu'après la Seconde Guerre mondiale. Depuis, la production est allée en s'accroissant : de 547 000 barils par jour en moyenne en 1950 à 1 245 000 en 1960, 3 550 000 en 1970 et 9 990 000 en 1980. En 1971, le royaume était devenu le premier producteur de l'O.P.E.P. Les estimations des réserves prouvées en pétrole ne cessent de s'élever : avec au moins 170 milliards de barils enfouis sous ses sables, l'Arabie Saoudite dispose à elle seule du quart des réserves mondiales prouvées de pétrole. Sa maîtrise sur son pétrole n'est plus matière à discussion, même si le royaume a été un des tous derniers producteurs à opter pour une nationalisation totale des concessions accordées aux compagnies étrangères. Auparavant, un consortium de cinq grandes compagnies américaines, l'Aramco, avait été en charge non seulement de l'industrie pétrolière proprement dite (prospection, production, exportation), mais aussi de tout ce qui la rendait possible au sein de l'énorme enclave territoriale du Hassa, où le pétrole est exploité : routes, hôpitaux, écoles pour les enfants des employés, une flotte d'avions et des pistes d'atterrissage et même un circuit privé de radio et de télévision.

Le rôle vital du pétrole apparaît si l'on compare la situation actuelle avec l'économie rudimentaire du pays avant son exploitation : de maigres produits agricoles, un commerce intérieur rendu difficile par un réseau de communication peu développé, des réserves financières quasi nulles et des revenus modestes tirés du pèlerinage. Les recettes pétrolières viennent à point nommé au secours d'un pouvoir au territoire devenu immense et aux ressources fort modestes. Les recettes pétrolières s'élèvent progressivement (56 millions de dollars en 1950, 333 millions en 1960, 1 214 millions en 1970) pour exploser après la crise de 1973 (22 milliards en 1974) et celle de 1979 (102 milliards en 1980).

Mais la montée inexorable de la production et des recettes pétrolières est suivie d'une baisse non moins vertigineuse à partir de



1981. Une consommation mondiale plus limitée, la compétition des producteurs non membres de l'O.P.E.P. et les pressions sur le système des quotas au sein de l'organisation, suivies bientôt par une baisse du taux de change de la monnaie américaine, vont se conjuguer pour faire chuter les recettes dues à l'or noir. La production saoudienne, qui avoisine 10 millions de barils par jour (Mbbbl/j) en 1981, tombe à 6,6 Mbbbl/j en 1982 et à 2,6 Mbbbl/j en 1985. Les recettes suivent à la baisse : de 113 milliards de dollars en 1981, elles tombent à 38,7 milliards en 1985.

Le gouvernement se voit donc obligé d'amender fortement son IV^e plan quinquennal, qui devait commencer en 1985. Une politique d'austérité s'ensuit, mais le royaume peut encore disposer de recettes d'une vingtaine de milliards de dollars par an, des revenus (relativement limités) de ses placements très conservateurs à l'étranger, ainsi que des réserves accumulées au temps des années fastes. Ces recettes en dents de scie rendent la planification malaisée et conduisent naturellement à des tensions, comme celle qui a abouti à l'éviction d'Ahmad Zaki al-Yamani, ministre du Pétrole pendant près de vingt-cinq ans. De 16,6 p. 100 de la production mondiale de brut en 1980, la part du royaume était tombée à 4,7 p. 100 au milieu de l'année 1985. L'Arabie Saoudite ne pouvait plus accepter de continuer à jouer le rôle de « producteur d'appoint » de l'O.P.E.P., rôle qui l'obligeait à moduler le volume de sa production en fonction du marché et de la production des autres membres. Elle choisit donc de revenir sur la stratégie de Yamani et de reprendre une part plus considérable du marché, quitte à voir les prix du brut s'effondrer, ce qui fut d'ailleurs le cas. Pendant l'été de 1986, la production saoudienne avoisinait les 6 Mbbbl/j ; elle était encore de 4 Mbbbl/j pendant l'été de 1987, en dépit de la chute libre des prix. Le nouveau mot d'ordre était de reprendre une part raisonnable du marché, que la « tricherie » de certains membres de l'O.P.E.P., qui produisaient au-delà de leur quota, et la croissance de la production en dehors de l'O.P.E.P. avaient érodé. L'outil de ce changement de cap fut trouvé dans les contrats *netback*, qui modulent le prix du brut sur sa valeur marchande une fois raffiné. Il y avait là un changement évident de cap : le royaume, qui avait été un des cinq fondateurs de l'O.P.E.P., et qui avait progressivement assumé le rôle de modérateur face aux plus durs de ses membres pendant les années fastes et de protecteur de ses accords de quota pendant les années maigres, en venait à suivre les autres membres sur les chemins de l'opportunisme commercial et de la protection plus jalouse des intérêts propres du pays. La guerre du Golfe a entériné ces choix : avec l'arrêt momentané de la production de l'Irak et du Koweït et la baisse de celle de l'ex-U.R.S.S., le royaume s'est mis à développer ses capacités et à élargir rapidement sa part du marché.

Pour faire face à cette dépendance quasi exclusive sur le pétrole, le royaume, comme d'autres producteurs d'or noir, a adopté le principe de diversification de ses ressources. Des investissements fort importants ont été faits dans l'agriculture, l'industrie, et surtout dans l'infrastructure. Mais la dépendance, en fait, n'en a été que plus accentuée : ainsi, la part du pétrole dans le P.N.B. saoudien est passée de près de 50 p. 100 en 1970 à près de 70 p. 100 en 1990, d'autant plus que les investissements industriels les plus importants ont été faits dans les hydrocarbures. Dans ce dernier domaine, déjà saturé sur plus d'un produit, le royaume a eu à faire face au protectionnisme des producteurs plus anciens de produits raffinés, notamment au sein de la C.E.E. Le royaume semble partiellement opter pour la méthode koweïtienne qui consiste à chercher une intégration

verticale de son marché, allant de la production de brut à la distribution à la pompe dans les pays consommateurs, en passant par le transport, le stockage et le raffinage.

Le développement a transformé le pays en un immense chantier. Le réseau routier est l'un des plus modernes du monde. Les villes du royaume ont maintenant chacune leur aéroport, ceux de la capitale et de Djeddah ayant coûté plusieurs milliards de dollars chacun (un troisième, de dimension équivalente, est en construction dans la province orientale). Une vingtaine d'usines de dessalement ont été créées, et les villes sont maintenant bien approvisionnées en eau. Dans la région du 'Assir, de grands travaux ont été faits pour conserver l'eau des pluies de mousson et l'agriculture s'y est vite développée, mais pour connaître bientôt une crise due au taux très élevé de subventions à la production. Le royaume s'est aussi offert le luxe d'un oléoduc qui relie le Golfe à la mer Rouge en vue de stocker d'immenses quantités de pétrole pour l'exportation au cas où le détroit d'Ormuz viendrait à être fermé. Depuis 1980, il n'y a plus de congestion portuaire, tant on a créé de ports ou agrandi ceux qui existaient. Le royaume a payé près de 10 milliards de dollars pour se doter d'un réseau téléphonique moderne. Des logements ont été édifiés en surnombre, et le gouvernement a construit deux villes industrielles modernes à Yanbu et Jubayl, où le capital privé, local et étranger, a été invité à investir. Le service de santé a fait un très rapide bond en avant, et l'administration dispose de fonctionnaires de mieux en mieux formés. Les investissements industriels connaissent cependant une crise de croissance : certains secteurs (comme la cimenterie ou l'agroalimentaire) sont saturés, alors que les investissements dans les hydrocarbures (méthane, éthylène, engrais) ne tiennent pas leurs promesses commerciales. Le royaume paie plusieurs milliards de dollars par an pour l'entretien de ses équipements en infrastructures ou de ses équipements industriels.

6 Une société en pleine mutation

Au départ, les recettes pétrolières servent surtout à consolider l'allégeance des tribus du royaume au moyen de subventions directes à leurs chefs ou d'un emploi offert à leurs membres. Ce système a eu l'effet voulu, celui de préserver les structures sociales

traditionnelles, de telle sorte que le royaume affirmait encore en 1985 que 40 p. 100 des citoyens actifs demeuraient employés dans l'agriculture et l'élevage (peut-être moins de 15 p. 100, en fait, vers 1990). La tribu demeure en effet la structure sociale de base, marquant l'identité individuelle et le système de solidarité. Mais plus ses branches se multiplient et plus la tribu devient abstraite pour l'individu, qui se reconnaît plus facilement dans le segment (*fakhdh* ou *batn*) auquel il appartient. Le lien tribal déterminait les regroupements guerriers et délimitait l'activité économique commune (pastoralisme ou agriculture). Ce lien de base persistait même lorsqu'un segment se sédentarisait, la frontière entre *hadar* (sédentaires) et *badu* (nomades) étant souvent floue.

Mais plusieurs facteurs vont amener une érosion progressive des liens tribaux. Le mouvement des *ikhwan* avait déjà eu pour effet de favoriser la formation de troupes de choc intertribales, amenées à vivre ensemble dans des *hijra* (lieu de migration de leur tribu d'origine). La contraction rapide du mode de vie nomade et du pastoralisme en général, l'urbanisation volontaire, les programmes de sédentarisation du gouvernement ou de l'Aramco, l'engagement dans l'administration et l'armée vont contribuer à ce processus. La législation foncière (lois de 1925, 1953 et 1968) réoriente la propriété du sol et de l'eau de la collectivité vers la propriété individuelle. La mainmise de l'État sur les ressources du sous-sol en fait le maître d'œuvre, partiellement involontaire, d'une gigantesque transformation sociale et économique qui remplace, en une génération ou deux, une économie de subsistance par une économie faste et hypermonétarisée et précipite des changements sociaux radicaux.

Ces changements s'accompagnent d'un intense dynamisme démographique. Le chiffre réel de la population demeure un secret d'État, les dirigeants ne voulant sans doute pas se mesurer, à leurs dépens, à des pays plus peuplés de la région. On estime à 7,2 millions le nombre des citoyens saoudiens en 1992, auxquels il faut ajouter quelque 3 millions de travailleurs immigrés, soit une population de près de 10,2 millions d'habitants. L'O.N.U. estimait la population à 11,2 millions en 1985, à 14,3 en 1992 (dont 9,1 millions de citoyens), soit près de 6,5 habitants au kilomètre carré, une des moyennes les plus basses au monde. Mais la multiplication des mariages, même à un âge

avancé pour les hommes, l'amélioration rapide des conditions de vie, marquée notamment par une chute brutale du taux de mortalité infantile (65 p. 1 000 en 1990) expliquent un taux de fécondité assez élevé : plus de six enfants par femme et une espérance de vie à la naissance de soixante-quatre ans, soit un taux d'accroissement annuel de 4 p. 100. Au rythme actuel, la population pourrait doubler en près de vingt ans.

Les recettes pétrolières recueillies alors que le pays ne disposait guère du capital humain nécessaire pour les mettre à profit vont attirer vers le royaume des millions de travailleurs immigrés. Ceux-ci gardent leur nationalité d'origine : le royaume accorde moins de deux mille naturalisations par an sur des centaines de demandes. Chiffres et estimations officiels tendent à sous-estimer le nombre des immigrés ; il faut donc considérer le chiffre de 3 millions pour 1990 comme un minimum. Des pays du Golfe, le royaume se distingue par son attrait pour les immigrés d'origine arabe : près de 3 immigrés sur 5 sont arabes (contre 1 sur 7 à Bahreïn, 1 sur 5 aux Émirats arabes unis). Les Yéménites formaient le contingent le plus important (1 million peut-être) avant d'être expulsés en masse pendant la guerre du Golfe, dans laquelle leur pays d'origine a montré de la compréhension pour la position irakienne. En 1992, les Égyptiens (estimés à 700 000) étaient sans doute les plus nombreux, suivis peut-être par les Pakistanais. Le royaume est soucieux de limiter l'effet de l'introduction d'un trop grand nombre d'immigrés venant de cultures qui ne seraient pas arabes ou islamiques. La proportion des immigrés dans la force de travail est bien sûr plus élevée. Cela sera sans doute le cas pour longtemps encore en dépit des efforts de « saoudisation » de l'emploi, lancée dès 1985 et qui commence à porter ses fruits, même dans l'industrie.

L'éducation a absorbé une bonne part des recettes gouvernementales. Le royaume, dans ce domaine, est parti de rien, sinon de quelques écoles coraniques éparpillées à travers le pays et de trois écoles secondaires dans le Hijaz. À part les écoles privées ou spéciales et celles qui ont été fondées par le ministère de la Défense, près de 4 200 écoles primaires, 980 écoles complémentaires et 310 écoles secondaires ont été créées par le ministère de l'Éducation en 1992. Du ministère de l'Enseignement supérieur dépendent 7 universités, dont 3 réservées à l'enseignement religieux. Avec ses 15 000 étudiants et des départements variés, l'université de Riyadh, installée dans des locaux somptueux au centre de la capitale, est, de loin, la plus importante.

Ce vertigineux changement social eut pour premier effet d'accélérer la migration vers la ville. En 1992, près de 3 Saoudiens sur 4 vivent dans un milieu urbain. Petite bourgade faite de maisons en terre (près de 8 000 hab. au début de ce siècle), Ar-Riyadh est devenu, avec près de 1,5 million d'habitants en 1992, la ville la plus importante du pays. Longtemps installées à Djeddah, les légations étrangères se sont déplacées vers un quartier spécial de la capitale en 1982. Riyadh est aussi la capitale du royaume et le siège du Conseil de coopération du Golfe, créé en 1981. Djeddah, le grand port sur la mer Rouge, compte près de 850 000 habitants. Parmi les autres grandes villes du royaume : La Mecque (400 000 hab.) et Médine (250 000 hab.), Taïf, la capitale d'été des Saoud, Hofouf, la grande oasis du Hassa, et Dammam, qui doit largement son développement et la création de Dhahran, sa jumelle, à l'industrie pétrolière.

7 La politique extérieure

Le royaume s'est progressivement intégré dans le réseau de solidarités, de rivalités et de conflits qui traversent la région. Il s'agissait dans un premier temps de s'affirmer

et de survivre. Tel était l'objectif du fondateur, qui, ayant reconquis les territoires qui avaient appartenu, même pour une brève période, à ses ancêtres, s'est cantonné dans une politique de préservation de l'acquis. C'est ainsi que, lorsque ses troupes défont celles de l'imam du Yémen en 1934, il a hâte de conclure un traité de paix territorialement avantageux plutôt que de tenter d'annexer ce pays. Il se laisse ensuite influencer par Londres pour reconnaître la souveraineté de la Jordanie sur le port d'Aqaba. Il prend cependant quelques décisions aux conséquences alors incalculables : celle de signer un accord pour la prospection du pétrole, celle de rencontrer le président Roosevelt et de sceller une amitié solide avec les États-Unis, celle aussi de participer à la fondation de la Ligue arabe. Mais le royaume attendra jusqu'aux années 1950 pour se doter d'un ministère des Affaires étrangères et pour ouvrir des ambassades à l'étranger.

Les successeurs du roi 'Abd al-'Aziz ne remètront pas en cause ces orientations. Jusqu'à la fin des années 1950, une ligne de base de la diplomatie régionale consiste à bloquer les projets unionistes des Hachémides, qui, chassés du Hijaz par les Saoud, s'étaient installés sur les trônes d'Irak et de Jordanie. Un conflit vieux de deux siècles entre les deux dynasties était envenimé par des incidents sur des frontières non délimitées et par la compétition pour l'influence dans l'Orient arabe. Mais la vieille animosité saoudo-hachémite va s'estomper face au danger menaçant les deux dynasties, celui du courant nationaliste arabe et socialiste représenté par le nassérisme ou le Ba'th, qui, en 1958, réussit à abattre la monarchie irakienne.

Ce courant trouve des échos dans le royaume même, voire auprès de certains membres de la famille royale qui se constituent en « princes libres », ou de certains officiers de l'armée qui fuient vers l'Égypte et tentent même, en 1969, un coup de force. Le régime est accusé par ses détracteurs d'être lié aux États-Unis à travers la doctrine Eisenhower, dont le roi Saoud s'était fait le héraut, ou à travers les cartels pétroliers. Le royaume prend naturellement le parti de la restauration monarchiste au Yémen à la suite du coup d'État des républicains qui y prennent le pouvoir en 1962. Mais si Riyadh finit par céder sur la nature du régime, elle obtient le retrait des forces égyptiennes qui étaient venues soutenir les républicains yéménites et continue de peser sur la politique yéménite en finançant et en armant des tribus opposées au pouvoir central.

Les échecs de l'Égypte nassérienne (rupture de l'union syro-égyptienne en 1961, échec de la campagne militaire au Yémen, défaite de 1967 contre Israël) permettent à l'Arabie Saoudite, conduite par le roi Fayçal, d'améliorer sa position régionale. D'un pays sur la défensive, le royaume se mue progressivement en gardien de la solidarité arabe, modérateur des plus extrémistes et médiateur entre les Arabes et l'Occident. C'est à Riyadh que le sommet mettant fin à la première phase du conflit libanais se réunit, c'est l'Arabie Saoudite qui joue les bons offices entre la Syrie et l'Irak en conflit à propos des eaux de l'Euphrate en 1979, c'est elle encore qui soutient la Somalie et organise l'aide arabe à son profit dans la guerre de l'Ogaden, c'est aussi Riyadh qui tente de réconcilier Alger et Rabat ou qui seconde les États-Unis pour mettre fin à la crise des missiles syriens au Liban au printemps de 1981. Là où son influence modératrice est acceptée, Riyadh paraît prêt à intervenir, sans pour autant que le succès soit garanti, comme la longue crise au Maghreb ou la guerre du Liban l'ont assez démontré. L'Arabie Saoudite évite cependant de s'imposer là où sa médiation n'est pas acceptée par toutes les parties. Dès que Damas a critiqué son rôle au Liban, Riyadh a retiré son contingent de la Force arabe de

dissuasion déployée à Beyrouth. Riyadh ne s'est pas non plus engagé sur les sables mouvants du conflit syro-palestinien.

La recherche de compromis régionaux

Ce rôle de « grand frère sage » que l'Arabie entend assumer dans le monde arabe (et qui a fait écrire à Muhammad Massanein Heikal que les Arabes étaient entrés dans une « phase saoudienne » de leur histoire) était bien sûr renforcé par l'aide substantielle que Riyadh a accordée aux pays moins bien pourvus de la région. L'aide saoudienne, surtout après 1973, a suivi plusieurs voies, allant de l'aide secrète à des gouvernements ou à des forces politiques amies (notamment, mais pas exclusivement islamistes) jusqu'à la participation très ostentatoire à des fonds internationaux d'aide aux pays pauvres, comme le Fonds arabe de Koweït, le Fonds de l'O.P.E.P., ou encore le Fonds saoudien de développement et le Fonds islamique, que les Saoudiens ont pratiquement favorisés. À cela il faut ajouter l'aide aux pays arabes du « champ de bataille », l'aide ponctuelle à des minorités islamiques en difficulté ou l'aide bilatérale classique, notamment en Afrique. Il est difficile d'estimer le volume de cette aide. Les chiffres officiels, n'incluant pas les versements de nature purement politique, indiquent une montée concomitante avec celle des recettes pétrolières. En 1970, le royaume a déboursé 173 millions de dollars en aide extérieure publique et reconnue, près de 2 milliards en 1974, près de 3 milliards en 1976, 5,7 milliards en 1980, année record. L'aide extérieure a baissé depuis en fonction de la baisse des recettes. À lui seul, le Fonds saoudien de développement a accordé près de 4,4 milliards de dollars en aide pour les pays en développement au cours de la décennie 1974-1984.

Sur le conflit israélo-arabe, le royaume suit pour l'essentiel la ligne dominante dans le monde arabe, en essayant de la concilier autant que faire se peut avec son propre engagement pro-occidental. En 1949, Riyadh accepte les accords d'armistice de Rhodes sans avoir voulu participer à leur négociation. En 1956, lors de la crise de Suez, le royaume se range aux côtés de l'Égypte, mais en ne s'engageant pas plus loin. En 1967, l'Arabie tire avantage de la défaite arabe pour amener l'Égypte à une attitude moins hostile à son égard, notamment sur l'affaire du Yémen, mais le royaume accepte de participer au financement de la reconstruction des forces armées. En 1973, enfin, le royaume continue de refuser toute participation directe au combat, mais son rôle dans l'embargo pétrolier sera déterminant. L'Arabie Saoudite démontre ainsi à la fois son attachement à la cause palestinienne et son refus de s'engager directement dans le combat contre Israël.

Avec la visite de Sadate à Jérusalem et les accords de Camp David, le monde arabe se divise en profondeur sur la voie à suivre, et le royaume se trouve embarrassé entre son alignement occidental et son amitié pour l'Égypte de Sadate d'une part et la quasi-unanimité arabe contre les accords de l'autre. Incapable de modérer la position arabe au moment du sommet de Bagdad (nov. 1978), l'Arabie Saoudite se range aux côtés de la majorité. Mais, trois ans plus tard, le royaume tente de sortir de l'impasse au moyen du plan Fahd, qui reconnaît pour la première fois, quoique indirectement, le droit d'Israël à l'existence mais en contrepartie de la création d'un État palestinien en Cisjordanie et à Gaza. Adopté par un sommet arabe réuni dans la foulée de l'invasion israélienne du Liban en 1982, le plan sera gelé par le refus israélien et le manque d'enthousiasme américain. Cet échec relatif poussera le royaume à adopter une position de retrait, d'autant que la guerre irako-iranienne aura éclaté.

Au cours de ce conflit, le royaume penche naturellement du côté de l'Irak, avec qui l'Arabie Saoudite partage l'arabité autant que la crainte des débordements de la révolution islamique iranienne. D'où un soutien financier substantiel à l'effort de guerre de Bagdad. Mais ce soutien ne va jamais jusqu'à la confrontation directe avec l'Iran que le royaume essaie d'éviter à tout prix, et ce malgré les provocations iraniennes et les pressions irakiennes. Bien au contraire, Riyadh profite du déclenchement des hostilités pour organiser les pétromonarchies du Golfe en un Conseil de coopération du Golfe (C.C.G.) dont la tâche première est précisément de limiter les retombées du conflit sur ces six États riches et vulnérables.

Mais la tension monte à partir de 1985, avec la multiplication des attaques contre les pétroliers de pays membres du C.C.G. et aussi avec l'aggravation des attaques verbales iraniennes contre le régime saoudien, notamment au moment du pèlerinage à La Mecque. Cela aboutit à la tragédie de La Mecque et bientôt à la rupture par le royaume de ses relations avec l'Iran. Le royaume n'en est pas moins favorable à l'application de la résolution 598 du Conseil de sécurité et accueille favorablement son acceptation, même tardive, par l'Iran en 1988. Le royaume bénéficie de la grande démonstration de force de l'Occident dans le Golfe en 1987-1988 qui pousse l'Iran à accepter la cessation des hostilités.

Deux ans plus tard, une nouvelle crise secoue le Golfe avec l'invasion du Koweït par l'Irak (août 1990). Le royaume surmonte rapidement (non sans pressions américaines) sa réticence bien établie à la présence de troupes étrangères sur son territoire et devient en fait le pivot d'une très large coalition conduite par les États-Unis, qui délègue les troupes irakiennes du Koweït. Cet engagement saoudien était motivé tant par les menaces implicites que l'annexion du Koweït faisait peser sur l'indépendance politique, sinon sur la sécurité du royaume, que par la solidarité entre pétromonarchies et par l'alliance de fait de l'Arabie Saoudite avec les États-Unis. Cette participation coûte cher au royaume (une estimation officielle de la facture saoudienne la chiffre à 55 milliards de dollars). Une fois la guerre terminée, la position saoudienne est plus incertaine : tout en étant favorable au remplacement de Saddam Hussein à la tête de l'Irak, l'Arabie Saoudite reste inquiète face à l'indépendantisme des Kurdes au nord et surtout à l'avancée iranienne dans le sud de l'Irak par groupes chiites irakiens interposés.

Au début des années 1990, le royaume est confronté en fait à une nouvelle donne régionale. Les républiques islamiques de l'ex-U.R.S.S. se sont émancipées pour devenir le champ d'une rivalité turco-iranienne ; le Yémen est réuni et ses relations avec les Saoudiens se sont rapidement tendues ; l'Irak était menacé d'éclatement, alors que l'Iran se réarmait massivement ; et les mouvements islamistes, jusqu'ici majoritairement favorables au royaume lorsqu'ils étaient sunnites, ont pris leurs distances avec un pays qui avait servi de point d'appui à la coalition anti-irakienne. Ces données ont amené le royaume à participer à l'endigement de l'influence iranienne en Afghanistan et dans les républiques islamiques d'Asie centrale, à maintenir la pression sur le Yémen et à couper l'aide aux mouvements islamistes, accusés d'ingratitude.

Une relation particulière avec les États-Unis

L'engagement pro-occidental du royaume est resté constant : il a longtemps refusé l'établissement de rapports diplomatiques avec l'Union soviétique, il a été opposé au régime

marxiste du Yémen du Sud et a fortement soutenu les moudjahidin afghans. Au cours des années 1970, l'Arabie Saoudite a joué un rôle déterminant dans l'évolution pro-occidentale de pays comme l'Égypte, le Soudan, la Somalie ou le Yémen du Nord. Le royaume attend que son activité pro-occidentale sur ces fronts et sur d'autres (comme le financement d'opérations occidentales au Zaïre ou au Nicaragua) soit payée de retour, que l'Occident adopte une attitude plus déterminée dans la défense du royaume, fasse preuve d'une compréhension plus grande des revendications nationales palestiniennes et fournisse au royaume les armes dont il a besoin pour sa défense. Sur chacun de ces trois points, Riyadh est souvent insatisfait. Les dirigeants saoudiens se plaignent particulièrement du lobby pro-israélien de Washington, qui a réussi effectivement à bloquer plusieurs contrats d'achats d'armes saoudiens aux États-Unis. La non-résolution du problème palestinien fait craindre à ses dirigeants une radicalisation progressive dans le monde arabe.

Mais ces tensions dans les relations entre Riyadh et Washington n'ont jamais été jusqu'à menacer sérieusement des relations bilatérales solides. Si les relations commerciales du royaume avec les pays européens et avec le Japon ont été très fructueuses, la nature hautement politique des relations saoudo-américaines demeure prévalente. Sous l'administration Reagan, les nuages sont surtout venus de l'incapacité de la Maison-Blanche à fournir au royaume les armes plusieurs fois promises autant que du succès saoudien à s'approvisionner ailleurs (deux contrats fabuleux avec la Grande-Bretagne, où Londres a accepté le troc armes contre pétrole ; fourniture par la Chine de missiles de longue portée). Mais on est conscient à Washington que le royaume a toujours essayé de s'adresser aux États-Unis avant de passer une grande commande. Seule l'incapacité du gouvernement américain à faire accepter ses projets d'autorisation de vente par un Congrès traditionnellement favorable à Israël en a décidé autrement. L'administration Reagan a cependant réussi à vendre cinq avions radars Awacs à Riyadh. Mais il est vrai qu'ils sont maniés par des techniciens américains.

Le commerce extérieur du pays dépend bien entendu des recettes pétrolières, et il connaît par conséquent une baisse substantielle depuis 1984-1985. En 1984, dernière année faste, le royaume a importé pour 5,5 milliards de dollars de marchandises des États-Unis, pour 5,6 milliards du Japon, 2,3 milliards de France, 1,8 milliard de Grande-Bretagne. Avec la France, la balance est traditionnellement déficitaire : à part quelques contrats importants, notamment dans les secteurs de la construction et de l'armement, la France n'a pas fait de percée commerciale exceptionnelle dans une zone qui n'était pas traditionnellement ouverte à son influence. À partir de 1985, les importations saoudiennes subissent une baisse importante qui continue depuis, à part quelques gros contrats ponctuels dans le secteur militaire.

Vingt ans après le choc pétrolier de 1973, force est de constater que le royaume a déçu deux catégories d'analystes : ceux d'abord qui ont conclu que le changement social et économique gigantesque du pays allait vite conduire à une instabilité politique endémique, due notamment à l'émergence d'une « nouvelle classe moyenne » politiquement ambitieuse, dans l'armée, l'administration et les professions libérales ; ceux ensuite qui, au contraire, ont estimé que les recettes financières fabuleuses du royaume allaient lui procurer une influence régionale et internationale difficile à contrer. On trouve les premiers surtout parmi les universitaires acquis aux thèses du « développement politique » et les seconds dans les chancel-

leries occidentales. En dépit de plusieurs événements sanglants (l'assassinat du roi en 1975, les événements de La Mecque en 1979 et 1987) et malgré l'état de panique au lendemain de l'invasion du Koweït par les troupes irakiennes, le royaume a su conserver une stabilité enviée par la majorité des gouvernements de la région. En outre, quelques succès diplomatiques et une position financière mieux reconnue n'ont pas créé l'acteur régional dominant dont certains avaient souhaité (ou craint) l'émergence. L'Arabie Saoudite et les pays du Golfe membres du C.C.G. ont réussi à faire face à la fois aux fluctuations des recettes pétrolières et aux après conflits qui ont éclaté dans leur environnement immédiat. Ce succès relatif est dû à la modestie de leurs ambitions régionales, à l'attitude défensive qu'ils se sont imposée et au soutien qu'ils ont su trouver en Occident, notamment face aux prétentions iraniennes et aux agressions irakiennes. Ils sont pourtant loin de pouvoir prétendre exercer une influence sur les affaires de la région, et leurs dirigeants sont de plus en plus disposés à le reconnaître.

Mais ce repli sur soi n'est pas une garantie contre les revendications intérieures. Les frontières du Moyen-Orient ne sont pas des barrières au passage des idées. Il y a fort à parier que, dans les deux décennies qui ont suivi la défaite arabe de 1967, les régimes du Golfe, et en particulier celui de l'Arabie Saoudite, aient moins profité du modèle politique qu'ils offraient à leurs citoyens que de l'échec des solutions qui leur étaient proposées par l'Égypte nassérienne, l'Irak et la Syrie ba'athistes, la Libye du colonel Kadhafi ou encore l'Iran de l'ayatollah Khomeïni. Il serait hasardeux de croire que ce succès, dû au moins en partie à l'échec des autres, permette, sur le long terme, de faire l'économie d'une nécessaire démocratisation. Les familles régnantes du Golfe ont encore à démontrer que, contrairement à d'autres régimes dans la région, elles sauront relever ce défi en prenant elles-mêmes l'initiative d'une ouverture politique vers la société civile dans son ensemble. La guerre pour le Koweït n'a visiblement contribué que partiellement à les pousser dans ce sens.

GHASSAN SALAMÉ

Bibliographie

- I. H. ANDERSON, *Aramco, the United States and Saudi Arabia: A Study of the Dynamics of Foreign Oil Policy 1933-1950*, Princeton Univ. Press, 1981 / P. BONNENFANT et al., *La Péninsule arabique d'aujourd'hui*, C.N.R.S., Paris, 1982 / A. H. CORDESMANN, *Western Strategic Interests in Saudi Arabia*, Croom Helm, Londres, 1987 / F. AL-FARSI, *Saudi Arabia: A Case Study in Development*, Routledge, Londres, 1986 / J. S. HABIB, *Ibn Sa'ud's Warriors of Islam: the Ikhwan of Najd and Their Role in the Creation of the Saudi Kingdom 1910-1930*, Brill, Leyde, 1978 / C. M. HELMS, *The Cohesion of Saudi Arabia*, Croom Helm, 1981 / D. HOPWOOD dir., *The Arabian Peninsula: Society and Politics*, Allen & Unwin, Londres, 1972 / B. KODMANI-DARWICH dir., *Quelle sécurité pour le Golfe?*, I.F.R.I., Paris, 1984 / I. R. NETTON dir., *Arabia and the Gulf: from Traditional Society to Modern States*, Croom Helm, 1986 / T. NIBLOCK dir., *State, Society and Economy in Saudi Arabia*, *ibid.*, 1985 / B. R. PRIDHAM dir., *The Arab Gulf and the Arab World*, *ibid.*, 1988 / AYMAN AL-YASSINI, *Religion and State in the Kingdom of Saudi Arabia*, Westview Press, Boulder (Colo.), 1985.

Corrélat

ARABIE, ARABISME, ÉGYPTÉ, ÉMIRATS ARABES UNIS, ISLAM, NOMADISME, PÉTROLE, ROUGE (MER), YÉMEN.